Eglise me faisait-il répandre de larmes, et combien étaisje vivement touché d'entendre retentir vos louanges dans la bouche des fidèles! Car, à mesure que ces divines paroles frappaient mes oreilles, les vérités qu'elles exprimaient s'insinuaient dans mon cœur, et l'ardeur des sentiments qu'elles y excitaient faisait couler de mes yeux une grande abondance de larmes, mais de larmes délicieuses qui faisaient le bonheur de ma vie.

Et, en effet, qui pourrait réciter sans se sentir ému ces passages si nombreux dans les Psaumes qui célèbrent en accents si sublimes la majesté de Dieu, sa puissance sans bornes, sa justice, sa bonté, sa clémence et autres perfections infinies? Quelle âme resterait insensible à ces actions de grâces pour les bienfaits reçus, à ces humbles supplications, à cette ferme espérance d'en obtenir de nouveaux, à ces exclamations de l'âme pécheresse qui crie son repentir? Quelle âme n'éprouverait les mêmes sentiments?

Comment n'être pas saisi d'admiration au récit que nous fait le psalmiste des bienfaits prodigués par la bonté de Dieu à son peuple d'Israël et au genre humain tout entier? Comment n'être pas saisi d'admiration en recueillant de sa bouche les leçons de la sagesse céleste? Qui ne se sentirait enflammé d'amour à la vue de la figure du Christ Rédempteur esquissée en traits si fidèles, et dont saint Augustin entenduit la voix dans tous les psaumes, soit qu'il chante, soit qu'il gémisse, soit que l'espérance le réjouisse ou que le présent le fasse soupirer.

C'est donc à bon droit que depuis bien longtemps les décrets des Pontifes Romains, les Canons des Conciles, les Règles mona-tiques ont statué que les membres du clergé séculier et régulier chanteraient ou réciteraient le psautier entier chaque semaine. Et cette loi léguée par nos pères, Nos pré-técesseurs saint P'? V, Clément VIII et Urbain VIII l'ont observée dans la révision du Bréviaire romain; et aujourd'hui encore le psautier devrait être récité en entier dans l'espaçe d'une semaine, si, par suite du nouvel état de choses, cette récitation n'était fréquemment empêchée.

En effet, dans le cours des âges, le nombre re cessa de croître, parmi les fidèles, de ces hommes que l'Eglise, après